

25048 Code INSEE	VILLE de BAVANS 25 550 Commune	DM 2013
---------------------	-----------------------------------	---------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 8

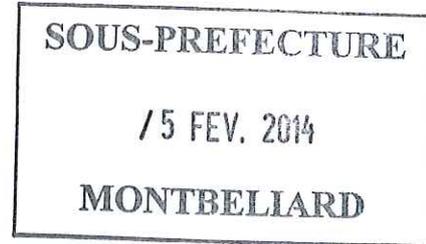
Virements de crédits

Nombre de membres en exercice :	27
Nombre de membres présents :	16
Nombre de suffrages exprimés :	23
VOTES : Contre 0 Pour 23	
Date de convocation :	14/11/2013

L'an deux mille treize, le 28/11/2013, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.

Présents : Tous les membres en exercice sauf : Excusés : PETIT Betty, MAKSOUH Mourad a donné procuration à AUDOUZE Yann, MANIAS Marcel a donné procuration à KNEPPERT Pierre, RENOUX Alain, GRILLOT Fabienne a donné procuration à BELZ Christian, GRIFFON Pierre a donné procuration à MÉRAUX Jocelyne, PERRON Danièle a donné procuration à PARRAIN Carole, MARTINO Jean-Luc a donné procuration à CLAUDON Pierre, BIGEARD Isabelle a donné procuration à FONTAINE Dalila, Absents : MONNIN Jean-Pierre, PAGNOT Pascal.

Objet : Virement de crédits



Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60612-211 : Energie-électricité		10 000.00 E
D 61523-822 : Entretien de voies et reseaux		20 645.00 E
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		30 645.00 E
D 022-020 : Dépenses imprévues Fonct	30 645.00 E	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	30 645.00 E	
D 654-251 : Pertes sur créances irrécouv.		88.00 E
D 654-64 : Pertes sur créances irrécouv.		68.00 E
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		156.00 E
D 673-251 : Titres annulés (exerc.antér.)	88.00 E	
D 673-64 : Titres annulés (exerc.antér.)	68.00 E	
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	156.00 E	

Certifié exécutoire par Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 28/11/2013 et de la publication le 28/11/2013.

A Bavans, le 28/11/2013.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme
Le Maire



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 28/11/2013
Publiée le 28/11/2013.....
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire